



"500 SIGNATURES POUR D'AVANTAGE DE PLACE POUR LES PIÉTONS ET LES ESPACES VERTS AUX EAUX-VIVES"

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, 12.10.2022

Service du Conseil municipal	
11 OCT. 2022	
Décision :	Traité par :

L'Association Vivre aux Eaux-Vives (VAEV) a déposé ce jour au secrétariat du Grand Conseil et au service du Conseil municipal la pétition pour « de la place pour les piétons et les espaces verts aux Eaux-Vives » munies de XXX signatures. Habitant-e-s des Eaux-Vives, nous sommes très attachés à notre quartier et constatons une dégradation de la qualité de vie liées à la forte emprise d'une voirie démesurément dédiée au trafic motorisé individuel au détriment des piétons des espaces verts et de la convivialité.

Notre quartier est devenu un lieu de passage où le trafic de transit au mépris de la loi sur la mobilité cohérente et équilibrée. Cela met à mal la santé et la sécurité des habitant-e-s. Le problème de la pollution, des nuisances sonores est alarmant, le manque d'espace pour se promener (trottoirs étroits et manque d'espace vert) nuit à la qualité de vie. Cela nous a conduit à lancer et faire aboutir cette pétition, largement soutenue par les habitant-e-s. Nous attendons désormais du Grand Conseil et du Conseil municipal qu'elles nous entendent et soutiennent des demandes raisonnables et les relaient vers le Conseil d'Etat et le Conseil administratif. La mise en place de mesures fortes, dans le respect de la loi, se fait attendre depuis trop longtemps. Le ras-le-bol pointe.

Nous demandons :

1. De rendre de l'espace aux piétons et à la mobilité
2. Réduire la vitesse automobile autour et à l'intérieur du quartier
3. Davantage d'espaces verts.

Cette pétition détaille dans le détail les moyens pour atteindre ces objectifs. Nous sommes à la disposition des autorités pour leur apporter une expérience de terrain et une expertise du quotidien, éléments dont malheureusement les autorités ont semblé parfois vouloir se passer, ce qui a conduit à opposer des besoins qui doivent se vivre en complémentarité.

Contact :

Matthias Lecoq, Président VAEV

Rue sillem 6

1207 Genève

+41 79 847 2078

Pétition pour « De la place pour les piétons et les espaces verts aux Eaux-Vives »

Adressée au Président du Conseil municipal de la Ville de Genève et au Secrétariat du Grand Conseil.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes habitant.e.s des Eaux-Vives, souvent depuis de longue date. Nous sommes très attaché.e.s à notre quartier, vivant, proche du lac, avec ses nombreux commerces de proximité et avons beaucoup de plaisir à y vivre. Cependant, il existe un gros point noir lié aux nombreux désagréments de la forte emprise de la voirie largement dédiée aux automobiles au détriment des piétons, des espaces verts et de la convivialité. Notre quartier est cerné par de véritables autoroutes urbaines et une forte densité de rues ouvertes à la circulation automobile (notamment de transit) à l'intérieur du quartier. Cela entraîne des problèmes de pollution, de nuisances sonores, de sécurité (notamment pour nos enfants et nos ainé.e.s) et d'espace pour se promener (trottoirs étroits et manque d'espace vert). Nous demandons par cette pétition adressée la mise en œuvre des mesures suivantes dans notre quartier :

1. Rendre de l'espace aux piétons et à la mobilité douce par :

- Des rues piétonnes : par exemple des tronçons de la rue du 31 décembre et de rue de Monchoisy (entre rue du 31 décembre et rue du Nant)
- Des passages de rues en sens uniques qui libèrent de la place pour élargir les trottoirs ou mettre en place des voies cyclables par exemple A.-W. Favre, rue des Eaux-Vives direction Parc des Eaux-Vives.
- Des Passages de rues en zone de rencontre (zone 20) où le piéton est prioritaire dans le cœur de quartier, par exemple par des aménagements de type « superblock ».
- La fermeture de certaines rues la nuit au trafic motorisé.

2. Réduire la vitesse automobile autour et à l'intérieur du quartier par :

- Limitation à 30 km/h la journée et à 20 km/h la nuit sur les axes entourant le quartier : Quai Gustave Ador, Av. Pictet-de-Rochemont, Av. de Frontenex
- Passage en zone 30 km/h et 20 km/h la nuit sur les rues internes au quartier et qui ne le sont pas encore : exemple la Rue des Eaux-Vives.
- La ré-activation du feu de circulation pour entrer dans les Eaux-vives côté Plage des Eaux-Vives (en attendant la mise en sens unique).

3. Plus d'espaces verts :

- Des poumons de verdure par exemple avec un parc au lieu du Parking de Pré-Levesques.
- Des cheminements végétalisés par exemple sur la rue de Montchoisy.
- La plantation d'arbres, îlots de fraîcheur, sur l'espace récupéré sur la voirie automobile.

Cette pétition est soutenue par l'association Vivre Aux Eaux-Vives (vaev.ch). A déposer auprès d'un.e membre de l'association VAEV ou à la Maison de quartier des Eaux-Vives.

Délai de retour : 22 août 2022. En cas de question, vous pouvez contacter : pétition_eaux_vives@etik.com Toute personne peut signer cette pétition, y compris les personnes mineures et étrangères.